



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vote par procuration

Question écrite n° 93192

## Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la question de l'acheminement des procurations à l'occasion d'un scrutin électoral. Des citoyens, ainsi que des communes, déplorent des dysfonctionnements liés aux aléas d'une distribution par courrier qui peut connaître des perturbations et conduit à des arrivées tardives de procurations, empêchant le droit de vote de s'exercer. Alors que des moyens techniques existent pour une transmission d'information et de documents sûre et rapide, il est regrettable de ne pas les voir mis en œuvre pour améliorer la communication entre services publics et favoriser une simplification des modalités de vote par procuration, gagnant également en efficacité. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer si des mesures sont envisagées pour améliorer le système de procuration et l'exercice du droit de vote.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Garot](#)

**Circonscription :** Mayenne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93192

**Rubrique :** Élections et référendums

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 février 2016](#), page 1431

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)